

**VILLE DE SAINT-PASCAL**

**AVIS PUBLIC**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 314-2018**

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 5 février 2018, le règlement numéro 314-2018 établissant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Saint-Pascal.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

Donné à Saint-Pascal, ce 6<sup>e</sup> jour de février 2018.

La greffière,

---

Louise St-Pierre, avocate, OMA

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 14 février 2018 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 6 février 2018.

La greffière,

---

Louise St-Pierre, avocate, OMA